



**Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
de l'Association LES MILLE COULEURS
Mardi 22/09/2020 à 9h30 – salle Jean-Pierre Morise à Nîmes Pissevin**

ANNEXES AU COMPTE RENDU :

- Liste des excusés
- Rapport moral
- Complément au rapport d'activités
- Rapport financier

Ouverture de séance :

Jean Paul SPOSITO, Président de l'Association les Mille Couleurs, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux divers participants. 79 personnes présentes et toutes masquées pour les raisons sanitaires (covid-19).

Il salue la présence de Mr TIBERINO (Nîmes Métropole), Mr BASTIDE (Conseil Départemental), ainsi que les nombreux représentants associatifs.

Le Président excuse également les absents dont la liste est jointe au présent compte rendu et remercie pour la préparation de cette Assemblée Générale les personnels de l'association.

L'ordre du jour est soumis au vote des adhérents.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des votants. .

● **Rapport moral : (document en annexe 1)**

Le Président présente et commente le rapport moral au nom du C.A. de l'association.

Le rapport est soumis au vote :

Le débat porte en partie sur la démarche d'évaluation du projet social de LMC qui a reçu son agrément le 1^{er} juillet 2019.

L'évolution des politiques publiques a également été abordée, ainsi que la crise exceptionnelle de la COVID-19.

Le personnel de l'association a été mis à l'honneur pour son engagement au projet de l'association.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des votants. .

● **Rapport financier : (dossier en annexe 2)**

Christian BERTHO, Trésorier, fait ensuite lecture du rapport financier et donne des explications sur les comptes de l'association. Le résultat de gestion est excédentaire en 2019. Une maîtrise des charges (la masse salariale et des activités), a permis ce résultat.

Monsieur Olivier Roger, commissaire aux comptes, donne ensuite lecture des conclusions des rapports du Commissaire aux Comptes (Cabinet Dideron). Ces rapports attestent de la bonne utilisation et de la bonne tenue des documents comptables du respect des règles comptables et de la bonne concordance des écritures avec les résultats constatés et enregistrés..

Délibération numéro 1 : Il est proposé l'affectation du résultat positif au compte report à nouveau.

L'Assemblée Générale de l'Association LES MILLE COULEURS autorise l'affectation du résultat de l'exercice 2019, **soit 50.962,88 €** (cinquante mille neuf cent soixante-deux euros et 88 cts), **au fond associatif** qui ainsi s'élèvera à 146.802,88 €.

Le rapport financier et la proposition d'affectation du résultat au fond associatif sont soumis au vote.

Adoptés à l'unanimité.

L'AG adopte le compte de résultat et le bilan sur les comptes annuels 2019 et donne quitus au Trésorier

Délibération numéro 2 : Il est proposé le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour 6 ans à compter de l'exercice 2020

La proposition de renouveler le mandat du cabinet Dideron est soumis au vote.

Adoptée à l'unanimité.

L'AG adopte le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les six prochaines années



- **Rapport d'activités : (dossier en annexe 3)**

Il est présenté par Raouf AZZOUZ (Directeur), Caroline GUIGNARD (Referente Famille), DILOLOT Eugénie (médiatrice sociale), ne fait l'objet d'aucune remarque particulière.

Le rapport est soumis au vote :

le compte-rendu d'activités, soumis aux votes, est adopté à l'unanimité..

- **Délibération numéro 2 :
Election des membres du C.A :**

Les statuts donnent la possibilité de porter au nombre de 5 à 15 les membres du C.A. Le règlement intérieur des instances statutaires validé le 30/04/2015 et mis à jour le 13/08/2020 précise que le C.A peut être administré par 15 membres titulaires et peut accueillir 5 membres suppléants

6 personnes sont démissionnaires:

Monsieur GRAVIER Jean François
Madame BERGERON Annie
Monsieur BELADEL Taoufiq
Monsieur AUDRAN Jean Marie
Madame MAROC Houda
Monsieur SI ALI Soufiane
Madame BERTOUX Brigitte

16 personnes se présentent aux postes à pourvoir en qualité d'adhérents individuels 1 personne en qualité d'adhérent collectif :

Prolongement de mandat : 13

ICHRAK Hayat
VIVENS Marie Claude
NOAH Claude
MEKHALDI Bakhta
TROULET Claudine

SPOSITO Jean Paul
AIT TALEB Fathia
LORGEAS Alain (adhérent
collectif)
SEGONDS Jean Pierre

BOUZIN Alain
CHAOUCHE Rabah
BERTHO Christian
SECCI Christiane

Candidatures nouvelles : 04

HAFIDA Assia
GUDER Gokhan
HEMET Héléne
DUVAL Jean Pierre

Les élections ont lieu et tous les candidats sont élus à l'unanimité.



Sont donc élus au Conseil d'administration des Mille Couleurs à Nîmes Pissevin :

| | |
|---------------------|------------------------------------|
| HAFIDA Assia | HEMET Héléne |
| GUDER Gokhan | DUVAL Jean Pierre |
| ICHRAK Hayat | LORGEAS Alain (adhérent collectif) |
| VIVENS Marie Claude | SEGONDS Jean Pierre |
| NOAH Claude | BOUZIN Alain |
| MEKHALDI Bakhta | CHAOUCHE Rabah |
| TROULET Claudine | BERTHO Christian |
| SPOSITO Jean Paul | SECCI Christiane |
| AIT TALEB Fathia | |

Un prochain CA désignera les 15 administrateurs titulaires et les 2 suppléants, ainsi que la composition du bureau.

● **Clôture :**

Le Président de séance clôt l'Assemblée Générale en remerciant les adhérents et invités de leur participation.

Le Trésorier,
Christian BERTHO

Le Président,
Jean Paul SPOSITO

Nîmes, le 22/09/2020

ASSOC LES MILLE COULEURS
21 Place Léonard de Vinci
30900 Nîmes
Siret : 401 835 199 00034 - APE : 9499Z

Liste des personnes excusées

- *Monsieur le Maire de Nîmes,*
- *Monsieur le Président du Conseil Départemental*
- *Monsieur le Président de la CAF du GARD*
- *Monsieur le Directeur de la CAF du GARD,*
- *Monsieur le Préfet du GARD,*